VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D.—Dossier Nos 95,010 et 90,480, consolidés.

SUCCESSION DU

Dr. J. H. MALONEY

ET DE SON EPOUSE

Mme ELIZABETH C. MALONEY.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, Division D, dans l'affaire intitulée Succession du Dr J. H. Maloney et de son épouse Mme Elizabeth C. Maloney, Dossiers Nos 95,010 et 90,480, consolidés, ledit ordre daté et signé du 6 mars 1911 et adressé à J. L. Onorato encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi MARDI, le 11 avril 1911, les propriétés foncières décrites comme suit:

1. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges coutumes et servitudes là-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 73, borné par les rues Josephine, Chippewa, Jack ou et Annonciation, lequel lot est une partie du lot original No 7 ci après mentionné, et formant l'encoignure des dites rues Joséphine et Annonciation, et mesurant d'après un devis et certificat d'arpentage, dressé par Deney, ingénieur civil envoyer daté du 12 décembre 1895, annexé et faisant partie d'un certain acte passé pardevant Edgar M. Cahn, notaire, daté du 31 décembre 1895, trente pieds de face à ladite rue Joséphine sur cent vingt pieds de profondeur et façade sur ladite rue Annonciation. Lequel ledite propriété décrite, formant partie de trois certains lots de terre, désignés par les numéros cinq, six et sept, laquelle a été acquise par le défunt Frank Laner, de Alfred Sidell et autres, par acte passé pardevant Charles G. Andry, notaire, le 6 avril 1882, enregistrée en le Bureau des Transferts, livre 116, folio 177. Les améliorations portant les numéros municipaux 740-42 rue Joséphine et Nos 2108 à 2115 rue Annonciation, et consistant d'une rangée de maisons à un étage, le genre de placement qui rapporte de grand revenus.

2. Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes, et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 102, borné par les rues Annonciation, Joséphine, St-André et Laurel. Lesdits deux lots sont désignés par les numéros 24 et 25 sur un plan dressé par Edgar Pillié voyer, daté du 30 janvier 1905 d'après lequel ces dits lots mesurent comme suit: le lot No 24 formant l'encoignure des rues Annonciation et Joséphine et ayant une façade de quarante et un pieds, deux pouces à la rue Annonciation sur une profondeur et façade de cent pieds à la rue Joséphine, avec une largeur dans le fond de quarante pieds onze pouces. Le lot No 25 est contigu au lot No 24 et mesure trente pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent pieds, ayant une largeur dans le fond de vingt-neuf pieds huit pouces. Les améliorations consistent d'une bâtisse occupée par une épicerie et résidence portant les numéros municipaux 801-05 rue Joséphine, aussi la rangée de maisons connue comme Nos 807 à 815 rue Joséphine; ces deux morceaux de propriété seront vendus ensemble.

3. Un certain lot de terre situé, étant et s'étendant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Quatrième, Rempart et Saratoga, lequel lot désigné par le No 10 sur un plan de ce lot et autres lots, annexé à un acte de vente de la succession de W. I. B. Massie et épouse, à Readon D. Gribble, passé le 9 juin 1859, pardevant James W. Breedlove, ancien notaire en cette ville; lequel dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles, mesure américaine; ensemble avec toutes les dépendances y appartenant, droits, voies, privilège, servitudes et dépendances sans exception ou réserve. Les améliorations portent les numéros municipaux 2029-31 rue Washington et consistent d'une maison double.

4. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les vieux Nos 589 et 589 1/2 rue Annonciation, dans le Quatrième District, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Sixième, Laurel et l'avenue Washington, désigné par la lettre A sur un devis dressé par D. M. Brosnan le 1er juin 1888, une copie est annexée à un acte de vente passé pardevant J. Bendernagel, ancien notaire le 7 juin 1888, et mesurant quarante-deux pieds de face à la rue Annonciation sur cent soixante pieds, sept pouces, une et demie ligne de profondeur sur le côté le plus près de la rue Washington, contigu au lot B et cent soixante pieds sept pouces et deux lignes sur la ligne du côté opposé le plus près de la rue Sixième, et quarante deux pieds sur la ligne du fond. Les améliorations consistent d'une résidence double à deux étages, chaque côté contenant environ dix grandes chambres, grande cour; la propriété portant les numéros municipaux 2825-29 rue Annonciation.

5. Un lot de terre et améliorations dans le Sixième District, dans l'îlet borné par les rues Peniston, Constance, Laurel et Amelia, désigné comme lot No 10 sur un plan par J. A. D'Hémécourt le 8 avril 1864, une copie duquel est déposée en l'étude de H. Maden, ancien notaire. Ledit lot mesurant trente pieds, trois pouces et sept lignes de face à la rue Peniston sur cent quinze pieds quatre pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No onze, le tout en mesure américaine. Les améliorations consistent d'un très joli cottage double, portant les numéros municipaux 721-23 rue Peniston.

6.—Deux lots de terre et Améliorations dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St-André, Camp, Chestnut et Josephine, mesurant chacun trente deux pieds et un sixième de ligne de face à la rue St André sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles désignés par les Nos vingt et vingt-et-un sur un plan par W. T. Thompson le 18 avril 1847 et déposé en l'étude de J. E. Beard, ancien notaire. Les améliorations portant les numéros municipaux 1218-20 rue St André et consistant d'une résidence double et confortable à deux étages. Le côté No 1218 a vestibule, salon double, salle à manger, cinq ou six chambres à coucher, chambre à bain, cuisine, office, etc. Le côté No 1220 est tel que le No 1218, excepté qu'il y a un vestibule, et que la connection d'eau et d'égout vient d'y être installée.

7. Un certain lot de terre et améliorations situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 27, borné par les rues Poplar (maintenant Camp), Magasin, Joséphine et St-André, désigné par le No 25 sur un plan de A. Knab et C. Warner, le 4 mars 1848 déposé comme plan No 102 dans le livre des plans de Joseph B. Marks, ancien notaire; ledit lot mesurant trente-et-un pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Camp sur une profondeur de cent six pieds six pouces et sept lignes, et trente-et-un pieds dix pouces et trois lignes de largeur dans le fond et lequel lot est désigné par le même numéro sur un plan par Henry Moelhauser, daté du 22 juin 1844, en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire. Les améliorations consistent d'une maison double portant les numéros municipaux 2034-36 rue Camp.

8. Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Harry Clay, les rues Calhoun, Preston (ou Annonciation) et Tchoupitoulas désigné par les Nos trois et quatre et mesurant chacun trente deux pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Calhoun sur cent dix pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. TERRAINS VACANTS.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devront assumer les taxes de 1911, aussi les frais de tous certificats et les frais des actes de vente; pardevant Charles A. Butler, notaire. Les ventes sujettes aux baux existant et les loyers réservés aux vendeurs jusqu'au passage des actes de vente. (Les dépôts ne devant pas porter d'intérêts) 10 0/0 du prix d'achat devant être fait par les acquéreurs au moment de l'adjudication.

J. Onorato.

ENCANTEUR ET AGENT DE PROPRIETES FONCIERES. BUREAU, 9.0 RUE GRAVIER.

11 mars—11 12 19 26—avril 2 9 11

AVIS DE SUCCESSION.

Succession vacante de Lewis St. John

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 88 307 — Division C—Avis est par le présent donné à tous créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par J. P. Cordill, administrateur de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier — Ernest T. Florence, avocat.

16mars—16 20 25

VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BeauTerrain Vacant

DANS LE

Premier District

SUCCESSION DE JAMES TAYLOR ET DELIA ROSS, SON EPOUSE.

No 75,416—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 11 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à ses ordres de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé du 21me jour de février 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante sera vendue—

Une moitié d'intérêt indivis en et à un certain lot de terre dans l'îlet 77 3, Premier District de cette ville, borné par les rues Ulloa, D'Hémécourt, Solomon et l'avenue Carrollton, désigné par le No 19 et spécialement décrit comme le lot entre la vieille église et Chisnos Mules, comme il est énuméré en l'inventaire ci-décrit, mesurant 33 pieds de face à la rue Ulloa sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1911, et de déposer 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edouard F. Henriques, notaire.

11 mars—11 12 19 26—av 2 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beau Terrain Vacant

DANS LE

Premier District

SUCCESSION DE JOSEPH BROWN.

No 95,015—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO. - W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 11 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A maintenant absent en congé, daté et signé le 21me jour de février 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété comme suit, sera vendue:

Une moitié d'un intérêt indivis dans et à un certain lot de terre dans l'îlet No 778, Premier District de cette ville, borné par les rues Ulloa, D'Hémécourt, Solomon et l'avenue Carrollton, désigné par le No 19 et spécialement décrit comme le lot entre la Vieille Eglise et Chisnos Mules, comme il est énuméré dans l'inventaire, mesurant 33 pieds de face à la rue Ulloa sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété exigible en l'année 1911, et déposer 10 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edouard F. Henriques, notaire.

11 mars—11 12 19 26—avril 2 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attention Marchands de Charbon!

La Louisville and Nashville Railroad Company vendra pour cause au plus haut enchérisseur, à l'enchère publique, à la tête de la rue St-Joseph,

LUNDI, 20 Mars 1911 à 10:30 h. a. m.

Un chargement de charbon, Char No 61,261 L. & N., pesant 83,600 livres, consigné à R. P. Hyams Coal Co., compris en le Bill de Dépenses 2787 le 14 février 1911. La vente en vertu de la loi No 167 de la Session de 1898 de l'Assemblée Générale de la Louisiane, autorisant la vente, sorteur en commun de tout frêt non réclamé et stipulant la disposition des sto., produits.

Conditions—Comptant et livraison immédiate.

W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet.

8mars—8 12 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHANCE POUR PLACEMENT.

Ce Cottage Double

BIEN BATI

Nos 1406-1408

RUE MANDEVILLE

Succession de Veuve John O'Neil.

No 95,791—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO. — W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet—JEUDI, le 30 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 20me jour de février 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses, etc., situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans et désigné par le No 2 dans l'îlet No 56, borné par les rues Mandeville, Villeré (autrefois Girod) Marigny et N. Robertson (autrefois St-Jean-Baptiste), sur un plan tracé par J. Pillié, en date du 14 mars 1831 et déposé en l'étude de C. Pollock, ancien notaire, le 30me jour du même mois. Ledit lot mesure en mesure anglaise 40 pieds de face à la rue Mandeville sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations qui s'y trouvent portant les Nos municipaux 1406 et 1408 rue Mandeville, et comprennent un cottage double contenant quatre chambres, cuisine, hangar de chaque côté.

Conditions—Un tiers ou le tout comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an, la portion de crédit de ladite vente étant attestée par billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de ce jour jusqu'à parfait paiement, daté du jour de l'adjudication, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles; 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la police d'assurance devant être transférée au détenteur du billet, et l'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en 1911. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les loyers devant être collectés et retenus par le vendeur jusqu'à ce que l'acte soit passé. Acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant M. Edward S. Ellis, notaire.

MM. Martin H. Manion et H. W. Kaiser, avocats.

26 fév—26—mars 5 12 19 26 30

E. A. ANDRIEU.

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange N.O. Boîte 113. Nouvelle Orléans. Lic

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE

In Re Liquidation de la Hirsch-Levy Realty Company, No 95,308, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

Magnifique Assortiment de Propriétés Améliorées dans le Troisième, Sixième et Septième Districts, comprenant Cottages simples et doubles et bien loués à de bons locataires.

A L'ENCAN, MARDI, LE 18 AVRIL 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

1—Cottage Double, 4321-23 rue Annonciation.

2—Cottage Double, 2729-31 rue Delachaise.

3—Deux Cottages Doubles, 3422-24 rue Freret.

4—Cottage Double Moderne, 4536-38 rue Laurel, coin de la rue Cadix.

5—Cottage Double Moderne, 4532-34 rue Laurel.

6—Cottage Double Moderne, 4528-30 rue Laurel.

7—Cottage Simple, 3632 rue Clara.

8—Maison à appartements, 8618 rue Spruce.

9—Cottage Double, 2809-11 avenue Londres.

10—Cottage Double 2805-07 avenue Londres.

11—Cottage Double 2801-03 avenue Londres, encoignure Duel.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Léonard L. Stern encanteur, —MARDI, le 18 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 14 mars 1911 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée les propriétés ci-après décrites, seront vendues à l'enchère publique, à savoir:

1. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 5 de l'îlet No 146, borné par les rues Annonciation, Laurel, Berlin et l'avenue Napoléon, sur un devis dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer de ville, daté du 13 novembre 1877, annexé à un acte passé pardevant E. A. Peyroux, notaire en cette ville le 7 mai 1884, lequel lot mesure d'après ledit devis trente (30) pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles. La propriété comprend un cottage double contenant 4 chambres de chaque côté, loué $20 par mois, et connu par les Nos municipaux 4321-23 rue Annonciation.

2. Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 3, borné par les rues Delachaise, Clara, Magnolia et l'avenue Louisiana, ledit lot étant désigné par la lettre BI, sur un devis dressé par D. E. Seghers et fils, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, le 5 juin 1910, d'après lequel devis ledit lot mesure 30 pieds, 5 pouces et 7 lignes de face à la rue Delachaise, trente pieds en largeur dans le fond sur cent vingt-et-un pieds, neuf pouces sur la ligne de côté du lot A et cent vingt six pieds neuf pouces sur le côté du lot CI. Les améliorations comprenant un cottage double ayant 5 chambres, chambres à bain, gaz, électricité, connections d'eau et d'égout de chaque côté, un côté est loué $15.50 par mois et l'autre côté est vacant, et est connu par les numéros municipaux 2129-31 rue Delachaise.

3. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 592, borné par l'avenue Louisiana, les rues Howard, Freret et Delachaise, désigné par le No 19, sur un plan figuratif par Edgar Pillié, voyer, daté du 10 septembre 1895, attaché à un acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire en cette ville, le 12 avril 1904, et mesurant d'après ledit devis trente-deux pieds de face à la rue Freret sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent deux cottages doubles, un sur le devant du terrain, et l'autre dans le fond, le cottage sur la façade contient 5 chambres de chaque côté et le cottage du fond contient trois chambres de chaque côté, avec connections d'eau. Les loyers totaux sont de $46 par mois, et est connu comme 3422-24 rue Freret.

4. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 144, borné par les rues Laurel, Annonciation, Jena et Cadiz, désigné par la lettre A sur un devis d'arpentage dressé par H. C. Brown, député-voyer de ville, daté du 16 août 1910, et annexé à un acte de E. L. Weil, notaire, le 17 août 1910, lequel dit lot A mesure d'après ledit devis vingt-sept pieds de face à la rue Laurel, la même largeur dans le fond sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et faisant face à la rue Cadiz, ledit lot A formant l'encoignure des rues Cadiz et Laurel. La propriété est connue par les Nos municipaux 4536-38 rue Laurel et comprend un cottage double ayant 4 chambres, chambre à bain, gaz, connexion d'eau et d'égout de chaque côté; loué à bail jusqu'au 1er octobre 1911 à raison de $14 par mois par côté.

5. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 144, borné par les rues Laurel, Annonciation, Cadiz et Jena, désigné par la lettre B sur un devis de H. C. Brown député voyer de ville, daté du 16 août 1910 et annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, le 17 août 1910 d'après lequel ledit lot mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Laurel, la même largeur dans le fond sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La propriété est connue par les Nos municipaux 4532-34 rue Laurel, comprenant un cottage double ayant 4 chambres chambre à bain connexion d'eau et d'égout de chaque côté.

6. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 144, borné par les rues Laurel, Annonciation, Jena et Cadiz, désigné par la lettre C sur un devis de H. C. Brown, député voyer de ville, en date du 16 août 1910, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, daté du 17 août 1910, lequel dit lot mesure d'après ledit devis trente pieds trois pouces de face à la rue Laurel sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et trente pieds trois pouces dans le fond. La propriété est connue par les numéros municipaux 4532-34 rue Laurel et comprend un cottage double ayant 4 chambres, chambres à bain, connections d'eau et d'égout, gaz, etc, de chaque côté et loué $28 jusqu'au 1er octobre 1911.

7. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 633, borné par les rues Clara, Magnolia, Delachaise et l'avenue Louisiana, désigné par la lettre D sur un devis dressé par Geo De Armas, voyer, daté du 10 décembre 1909 et annexé à un acte passé pardevant E. L. Weil, notaire, le 16 décembre 1909 et mesurant, d'après ledit devis commençant à une distance de quatre vingt sept pieds, huit pouces et trois lignes de l'encoignure des rues Clara et Delachaise, dix-sept pieds, quatre lignes de face à la rue Clara dix-sept pieds en largeur dans le fond sur une profondeur de soixante-seize pieds, trois pouces, sept lignes sur le côté le plus près de la rue Delachaise et soixante quatorze pieds, quatre pouces et deux lignes de profondeur sur le côté le plus près de l'avenue Louisiana et est composé des lots originaux à l'ancienne Nos 26, 27 et 28. Les améliorations sont connues par le No municipal 3632 rue Clara, et comprennent un cottage simple ayant 4 chambres et eau de ville. Loué $12 par mois.

8. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 261, désigné par les Nos 25 et 26 sur un nouveau plan et par le No 100 B, sur le vieux plan, borné par les rues Magnolia, Spruce (autrefois Huitième) et Cohn, sur le plan de subdivision du dit îlet dressé par C. Lucas Lewis, député voyer de ville daté du 1er mai 1896, annexé à un acte de dépôt pardevant Fred Deibel, notaire, le 12 novembre 1896, d'après lequel dit plan les dits lots sont contigus et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Spruce sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles: le lot No 26, s'étendant à une distance de soixante quinze pieds de l'encoignure des rues Spruce et Lonidas. La propriété est connue par le No municipal 8618 rue Spruce et comprenant une maison rapportant $46 par mois.

9. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, dépendances et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1580, borné par l'avenue Londres, les rues Duels, Havane et Industrie, désigné par la lettre B et étant vingt-sept pieds trois pouces et une ligne de l'encoignure de l'avenue Londres et la rue Duels, et mesurant trente pieds deux pouces de face à l'avenue Londres sur une profondeur de cent dix pieds, le tout d'après un arpentage par H. C. Brown, député-voyer de ville, de la date du 9 mai 1910, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, le 9 mai 1910. La propriété est connue par les Nos municipaux 2805-07 avenue Londres et comprend un cottage double ayant 3 chambres par côté; loué $14 par mois.

11. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1580, borné par l'avenue Londres, les rues Duels, Havane et Industrie, désigné par la lettre A, sur un devis par H. C. Brown, député-voyer de ville, de la date du 9 mai 1910, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, de la date du 9 mai 1910 et formant l'encoignure de l'avenue Londres et de la rue Duels, et mesurant d'après cela vingt sept pieds, trois pouces et une ligne de face à l'avenue Londres sur une profondeur et façade à la rue Duels de cent dix pieds entre lignes parallèles; la propriété est connue par les Nos municipaux 2801-03 avenue Londres et consiste d'un cottage double ayant 3 chambres de chaque côté, loué $14 par mois.

Conditions—Comptant. Les taxes de ville et d'Etat de 1911 devant être assumées par les acquéreurs au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Scott E. Beer, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD. Encanteurs.

Edgar M. Cahn, avocat.

17 mars—17 19 26—av 2 9 16 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Price.

No 96,321—Cour Civile de District—Division A.

Cottage Double

3301-03 coin de la rue Ste-Anne et de l'Avenue Hagan.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.—Leonard L. Stern, encanteur — MARDI, le 18 avril 1911, à midi, à la *Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue* Baronne, en vertu d'un ordre signé le 13 mars 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un terrain et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans le carré No 642, désigné comme terrain No 27, dans le carré borné par l'avenue Hagan, les rues Ste-Anne, Dumaine et Moss. Ledit terrain mesure trente pieds de face rue Ste-Anne sur une profondeur et façade de vingt pieds, formant le coin des rues Ste-Anne et avenue Hagan.

Conditions—Comptant. Taxes de 1911 devant être assumées par l'acquéreur, en sus du montant de l'enchère. L'acte de vente pardevant Fred Deibel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent seront requis en dépôt au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Encanteurs.

Paul W. Maloney, avocat du demandeur.

16mars—16 19 26—avril 2 9 16 18

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John George Strittinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 96,214—Division A—Attendu que Mme Annie Bonhagen, veuve de John George Strittinger, a présenté une petition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John G. Strittinger, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pourquoi il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Jos. F. Walton, avocat.

16 mars—16 20 25

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE Mme IDA A. RICHARDSON,

No 94,212—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur,

Bureau 134 Rue Carondelet,

MARDI, 18 AVRIL 1911,

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour Division A, daté du 14 mars 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, au cien faubourg Livandais, Paroisse de Jefferson, dans l'îlet 92, borné par les rues Prytania, Coliseum, Première et Deuxième, mesurant 125 pieds, plus ou moins de face à la rue Prytania sur 214 pieds plus ou moins de profondeur et façade à la rue Deuxième, étant la moitié supérieure de 9 lots de terre désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 11, 12, 17 et 18 de l'îlet 92, sur un plan du susdit faubourg dressé par Benjamin Buisson, voyer, daté du — mars 1832, déposé en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire, en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2426 rue Prytania et comprenant une résidence moderne en bois à deux étages avec mansarde contenant au rez-de-chaussée galerie sur le devant et vestibule ayant escalier en marbre et galerie en tuiles, vestibule de réception, vestibule d'escalier, salons doubles, salle à manger, bibliothèque, office, cave, cuisine et chambre de domestique, escalier dans le fond; le premier étage contient 7 chambres à coucher, chambre de toilette, 3 chambres à bain, cabinet pour vêtements, vestibule, etc., 2 chambres et vestibule dans la mansarde, aussi une bâtisse dans le fond ayant buanderie, 4 autres chambres, hangar pour bois et charbon, 4 grandes serres avec réchaud dans le fond du terrain.

Les terrains sont remarquables par leur beauté, et ont des promenades, jardins, passage, pelouse avec magnifiques palmiers, etc., une des résidences les mieux situées en ville, entourée par de riches résidences bien habitées.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en 1 et 2 ans ou un an, la portion du crédit devant être représentée par billet ou billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité; l'acquéreur devant payer pour les taxes de 1911, 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication; l'acte de vente et frais de tous certificats pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats.

18 mars—18 19 26- av 2 9 16 18

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

dant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1580, borné par l'avenue de Londres, les rues Duels, Industrie, et Havane, désigné par la lettre C sur un devis ou certificat d'arpentage dressé par H. C. Brown, député voyer de ville de la date du 9 mai 1910, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, daté du 9 mai 1910, et mesurant d'après ledit arpentage commençant à un point cinquante-sept pieds cinq pouces et une ligne de face du coin de l'avenue de Londres et de la rue Duels, trente deux pieds six pouces de face à l'avenue de Londres sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

La propriété est connue par les Nos municipaux 2809-11 avenue de Londres, et comprend un cottage double ayant 3 chambres par côté et loué $14 par mois.

10. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1580, borné par l'avenue Londres, les rues Havane, Duels et Industrie, désigné par la lettre B et étant vingt-sept pieds trois pouces et une ligne de l'encoignure de l'avenue Londres et la rue Duels, et mesurant trente pieds deux pouces de face à l'avenue Londres sur une profondeur de cent dix pieds, le tout d'après un arpentage par H. C. Brown, député-voyer de ville, de la date du 9 mai 1910, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, le 9 mai 1910. La propriété est connue par les Nos municipaux 2805-07 avenue Londres et comprend un cottage double ayant 3 chambres par côté; loué $14 par mois.

11. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1580, borné par l'avenue Londres, les rues Duels, Havane et Industrie, désigné par la lettre A, sur un devis par H. C. Brown, député-voyer de ville, de la date du 9 mai 1910, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, de la date du 9 mai 1910 et formant l'encoignure de l'avenue Londres et de la rue Duels, et mesurant d'après cela vingt sept pieds, trois pouces et une ligne de face à l'avenue Londres sur une profondeur et façade à la rue Duels de cent dix pieds entre lignes parallèles; la propriété est connue par les Nos municipaux 2801-03 avenue Londres et consiste d'un cottage double ayant 3 chambres de chaque côté, loué $14 par mois.

Conditions—Comptant. Les taxes de ville et d'Etat de 1911 devant être assumées par les acquéreurs au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Scott E. Beer, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD. Encanteurs.

Edgar M. Cahn, avocat.

17 mars—17 19 26—av 2 9 16 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 95,941—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par G. P. Loeffel et P. H. Adam, exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier. —Joseph Smai, avocat.

14 mars—14 18 23

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage "Home" élevé de terre.

No 720 Rue Brooklyn.

Près de la ligne de chars électriques et du Ferry de la rue du Canal.

PAR KERNAGHAN & CORDILL — W. A. Kernaghan, Encanteur— Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le